AVESNES

HAUTMONT

Suites mortelles de brûlures. — M. Pierre Dewull, 58 ans, chauffeur aux Forges de la Providence, grièvement brûlé au cours de son travail, il y a quelques jours, a succombé à l'infirmerie municipale.

DAGNIANT

Election municipale. — Les électeurs de Dagnient sont convoqués pour le 9 juillet, afin de procéder à l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Bayard Eléonore, adjoint au maire, décédé.

MAROILLES

Commencement d'asphyxie. — Vendredi matin, vers 10 heures, un jeune ouvrier agricole et M. François Brasseler, cultivateur au chemin de la Fraîtia, ont subi un commencement d'asphyxie, alors qu'ils procédaient au nettoyage d'une fosse à purin. L'accident n'aura pas de suite.

DUNKERQUE

Grèves accidents. — Un ouvrier du port nommé Boux, serré entre deux wagons, a eu une fracture du bassin ; transporté à l'hôpital ; état grave.

Ch. Corcher, également sur le port, a été blessé à la tête par la chute d'un poteau de mine ; transporté à l'hôpital.

GRAVELINES

Courage récompensé. — Jules-Benoît-Adrien Boulanger, matelot, inscrit à Gravelines, n° 1501, reçoit de M. le ministre de la Marine un témoignage officiel de satisfaction pour avoir sauvé un enfant tombé dans le chenal de Gravelines, le 15 juillet 1910.

GARNITURES DE CHEMINÉES

Jean BLOCK, Horloger-Spécialiste

23, Rue de l'Hôpital-Militaire, LILLE

2134

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Brevet élémentaire des garçons. — Sont admissibles aux épreuves de la 2e série, sur 113 candidats, MM. Basin, Beaucourt, Berlin, Bouches, Breuvel, Caridroit, Cauvires, Châtelain, Clos, Coache, Deboffe, Delpâche, Delville, Denouville, Dumont Marcel, Dumont Marius, Durlent, Fauvart, Fontaine Maurice, Fournier Emile, Fournier Paul, Gauchez, Holluin, Hourez, Lacherelz, Lagon, Landru, Leborgne, Lecoutre, Lefebvre, Legrand, Lemaire, Lemel, Lenglen, Lenglet, Leroux Leroy, Loudl, Lescherel Lenus, Maréz, Montigny, Souflet, Vanheuverswyn.

Epreuves de la 2e série, à 7 heures du matin, aujourd'hui, mardi 20 juin, au Palais Saint-Vaast.

Fête de Saint-Sauveur. — Le ballon « Président Portal » est parti vers 8 heures moins 10. On le vit de la place de la Gare d'Arras planer presque immobile par temps très calme. Il semblait se diriger vers Monchy-le-Preux, route de Cambrai.

Vers 6 heures, une pluie torrentielle s'est abattue sur Arras, pendant trois quarts d'heure, contrariant les préparatifs de la fête aérostatique de Saint-Sauveur.

BÉTHUNE

Tentative de suicide. — Un sieur Edmond Dermie, mineur, que sa femme abandonna il y a quelques semaines en même temps que leur fille âgée de onze mois, s'est frappé d'un coup de couteau dans la région du cœur. Son état est assez grave.

HÉNIN-LIÉTARD

Le banquet du 14 Juillet. — Le comité radical et radical-socialiste d'Hénin-Liétard s'est réuni au siège du parti le samedi 17 courant, à 8 heures du soir. Il a décidé, à propos de l'organisation du banquet traditionnel à l'occasion de la fête nationale de grouper toutes les mesures nécessaires pour donner à cet agape républicaine tout le comfort désirable.

Nous engageons nos amis désireux d'y participer à envoyer leur adhésion le plus tôt possible au secrétaire du comité ou à M. Alcide Lemire.

LENS

Mort subite. — Mme Bracq, institutrice, demeurant boulevard des Ecoles, dimanche après-midi étant chez Mme Delobel, se trouvant regardait passer le ballon parti de Lièvin. Elle se sentit indisposée, quitte son poste d'observation et mourut d'une rupture d'anévrisme.

Tentative de suicide. — Un nommé Delcaule, demeurant à Liévin, occupé à l'imprimerie Lemaire à Lens, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal. Le batelier Henri Duquesne le repêcha à temps. Interrogé, le désespéré tient des propos qui le laissent supposer souffrant. Il affirma notamment qu'il avait voulu mettre fin à ses jours parce que sa femme et son fils avaient été tués.

Tombola de la « Cavillie ». — Samedi soir, la société « La Cavillie » a procédé en son siège au tirage de sa tombola. Voici les numéros gagnants :

12865	30804	26335	397	28835	29730
11624	33177	19435	17287	8709	4980
26342	18108	3965	1944	16308	32109
7313	17715	33963	8730	16385	10426
17428	24850	3709	2290	6880	34468
10995	26879	17454	26187	19764	9315
36651	12148	23687	25370	30776	36174
14012	19886	15948	31517	10017	2790
9949	5620	30796	33604	39725	25102
14486	20477	34054	32196	17629	23633
22508	11017	17225	15520	18274	4888
29876	5301	2047	13469	27083	20365
3082	36551	20149	25424	2329	8166
12772	19569	24692	8609	36940	10464
2616	4004	30795	17217	22981	1577
37042	28178	8389	30845	3902	19394
9000	16074	30527	36563	16143	2726
19377	18592	1958	19189	11817	4536
16909	10235	22929	32315	22794	22778
18291					

Gagnent ensuite 200 francs, le numéro 22.246 ; 200 francs, le numéro 27.908 ; 100 francs, le numéro 12.752, et 50 francs, le numéro 15.965.

Les lots non réclamés à la date du 31 juillet mêmes seront acquis à la société.

MERICOURT-SOUS-LENS

Ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola organisée par la société de secours mutuels « La Vaillante » :

2216	1588	1525	1583	967	1038	2298
2467	879	1368	1624	2305	2304	852
947	985	1180	771	1490	267	1280
1241	11	1689	2149	1388	837	1455
266	857	108	2148	1712	226	1682
1769	570	94	72	524	1411	1616
1919	447	1298	1312	570	976	1297
2072	1489	626	540	723	893	1270
210	1218	1141	1268	2022	1766	1686
1726	292	1996	2088	1214	2349	2321
657	1622	230	1868	97	1068	2061
1239	1054	2153	1414	962	114	2416
194	1474	618	1920	1925	178	2429
2120	1375	1593	586	777	291	54
1482	1549	1971				

Le dernier numéro gagne un âne.

Les lots non réclamés au 1er août resteront acquis à la Société.

LIÉVIN

Le mari désespéré : sa mort. — Nous avons dit dans un précédent numéro, que Dancha se logea une balle dans la tête sur la tombe de sa femme.

Le malheureux, transporté à l'hôpital de Lens dans un état désespéré, y est mort lundi à une heure du matin.

SAINT-OMER

Fête communale. — Malgré le temps incertain du matin, la fête communale a obtenu dimanche un vif succès.

BOULOGNE

Macabre découverte. — M. Albert Ramos, 36 ans, employé de la ville, rue du Vivier, 5, a trouvé lundi matin, à 5 heures 45, à l'angle de la rue Mallard et du boulevard de Clocheville, le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin, enveloppé dans une toile à carreaux noire et blanche.

Un médecin légiste examinera le petit corps sur lequel aucun trace de violence ne fut relevée.

CONTES ET NOUVELLES

Le coup du Byrrh

— Où dînons-nous, ce soir ?

— Si nous montions au « Manoir » ?

— C'est une idée. Dîner au « Manoir ».

La « Manoir » est une maison d'ancienne cour normande progressivement devenue auberge, et pas mauvaise auberge, ma foi.

On y déjeune sous les pommiers, au bord d'une falaise d'où l'on découvre la mer et la baie de la Seine.

M. Lécorcheur, le patron du « Manoir », est un ancien huissier d'Yvetot, qui lâcha un beau jour ses parchemins à la suite de ce raisonnement lumineux : « Il y a plus de profit à héberger les gens riches qu'à saisir des pauvres gens sans le sou. »

Il vendit son étude 3.600 francs — au bas mot — de plus qu'elle ne valait et vint prendre la direction du « Manoir » auquel il imprima, grâce à son activité fébrile, une prospérité croissante.

Durant la belle saison, le cœur du « Manoir » ne désemplit pas. Ce sont des pèlerins — car l'auberge est proche de la fameuse chapelle de Notre-Dame-des-Gardes, des touristes, oisifs, commerçants venus de Trouville, Cabourg ou autres localités voisines.

Des gens de pays mangent aussi au « Manoir » avec, dans leur panier, du veau froid ou du jambonneau.

Pour peu, le père Lécorcheur a un divin sourire de bon accueil.

— Bonjour, mesdames ; bonjour, messieurs. Ah ! c'est une bonne idée qui vous avez eue là de venir déjeuner chez nous !... A prix fixe ?... A la carte ?... Parfaitement !... En attendant qu'on vous dresse votre couvert, voulez-vous en permettre de vous offrir l'apéritif ? Un petit byrrh ? C'est moi-même qui le prépare, mon byrrh, il est excellent.

Naturellement, les bonnes gens acceptent le byrrh offert de si bonne grâce, et c'est là que commence le mystère dont j'vous la causé hier soir seulement.

Lécorcheur a deux bouteilles de byrrh, d'aspect semblable, mais portant néanmoins une légère marque qui les différencie.

A certaine clientèle, Lécorcheur verse le byrrh d'une bouteille ; à d'autres, le contenu d'une autre fiole.

Et cela avec une affabilité et une énergie que je n'ai jamais vues se démentir.

Une question posée à ce sujet ne m'attira qu'un bafouillage ténébreux et inconcluant.

Pourquoi ces deux bouteilles ? Pourquoi l'une à certaines et la seconde aux autres ?

Cette question du double byrrh me tracassait avec des hantises de folie, et je compris que, tant que je n'aurais pas l'explication de ce stratagème, c'en était fait de mon repos.

De là à sonner abominablement le père Lécorcheur pour lui arracher son secret, il n'y avait qu'un pas : il fut franchi dans l'après-midi.

— Tout ce que vous avez de mieux en fait de Calvados, papa Lécorcheur ! Vous allez trinquer avec nous, non d'un pétard !

Et nous trinquâmes si fréquemment, non d'un pétard ! que sur le coup de six heures, le patron de « Manoir » se trouvait rond comme une pompe d'apl et rouge ainsi qu'alis. Le moment était venu :

— Une idée ! m'écriai-je avec la voix que devait avoir Machiavel. Si nous dînions ici ?

— Une bonne idée, appuya Lécorcheur.

— Payes-vous l'apéritif, patron ?

— Pour sûr, messieurs... Un petit byrrh ?

— Oui ; mais, vous savez, du bon, hein?...

— Soyez tranquille. J'ai beau avoir un petit coup, je ne vous connerai pas « du byrrh des « prix fixe »

Je commençais à comprendre ; mais combien loin j'étais encore de la totale vérité !

Voici ce qu'il nous conta, en bonne satisfait d'une jolie invention, bien ingénieuse et bien pratique. Il a deux sortes de byrrh : un byrrh pour les clients à prix fixe (3 fr. le déjeuner, café compris), et un byrrh pour les personnes qui mangent à la carte.

Le byrrh des « prix fixe », comme il l'appelle, est un breuvage pas désagréable au goût, composé de substances qui paralysent les muqueuses de l'estomac et ont raison des appétits les plus féroces.

— Vous comprenez, explique-t-il, naturellement, pour 3 francs, je ne peux pas leur flanquer à manger jusqu'à demain.

Au contraire, le byrrh destiné aux personnes qui mangent à la carte est à base de plantes d'un usage probablement dangereux, mais à coup sûr terriblement apéritive. Quand on a absorbé deux verres de ce liquide, on mangerait sa belle-mère avec une satisfaction évidente.

Vieille canaille va !

Malgré tout son génie, Victor Hugo n'aurait pas trouvé ça.

Alphonse ALLAIS.

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ COMPAREZ

l'excellent VIN de BANYULS - TRILLES

QUINQUINA

avec tous les apéritifs connus jusqu'à ce jour

LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER

Il est d'ailleurs, recommandé par le CORPS MÉDICAL depuis longtemps aux Hommes, Dames et Enfants.

DEMANDEZ "UN TRILLES"

et exiger l'étiquette BANYULS - TRILLES sur la Bouteille

2079

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Potier André, rue Saint-Sauveur, 18 — Bérckmes André, rue de Candé, 97 — Dubuisson Aline, rue Marsh, 6 — Martin Odette, boulevard Victor-Hugo, 107 — Grouvez Jeanne, rue Saint-Gabriel, 22 — Delsaux Joséphine, rue de Buffon, 39 — Alexoine Lucien, rue Jules-Depremetz, 3 — [illegible] Marcelle.

Décès. — Bouchez Pauline, 34 ans et demi, épouse de Edouard Lecerf, cour des Bourloires, 5 — Jaspard Irma, 16 ans, veuve de François Jaspard, rue Saint-André, 97 — Vée Rosemonde Arthur, 1 mois et demi, rue Balzac, 77, cour Lambin, 11 — Hoyemberrugge Charles, 4 mois, rue de Béthune, 84, cour Lambert — Lepers Elisa, 70 ans, célibataire, boulevard des Etats, 41 — Bonnaffoux Marie, veuve de Flammand Lemoyne, rue des Etats-Unis, 19 — Bonnet Jules, 64 ans, célibataire, rue Jeanne, 39 — Dewulf Emile, 25 ans et demi, célibataire, rue Colbert, 49 — Verhaeten Angèle, 18 mois, rue de la Chaude-Rivière, impasse n° 2 — Bourg Emile, 19 ans, époux de Joséphine Dutendas, quai de la Basse-Deûle, 164 — Delegorge Louis, 71 ans, veuf de Céline Jacquerye, rue de la Bassée, 3 — Vermaut Jeanne, 1 an, rue d'Arras, 84, cour Duguesclin, 4 — Denis Zénaïde, 75 ans, veuve de J.-Bte Duquet, rue Duguesclin, 39 — Camantier Marie, 33 ans et demi, célibataire, rue Colbert, 272 bis — Louis Victorine, 80 ans, célibataire, rue du Pont-Neuf, 29 — Herzyn Jeanne, 32 ans, épouse de Léonard Guerlus, rue des Bapaumes, 253 bis — André Cécile, 9 ans, rue des Aulx, 61 — Deneux Joséphine, 1 heure, rue de Buffon, 39.

ROUBAIX

Naissances. — François Lepez, rue de Soubise, 6 bis — Edouard Beulens, rue Archimède, cour Chapuis — Camille Vanneroen, rue de Fâlmes-Bot Frères, 61 bis — Agnès Langenbach, rue Rampart-de-l'Est, 25 — Marcel Desmarchelier, rue Pellart, 98 — Jeanne Coupiel, rue de Lille, cour Fleurnoy, 1 — Jean Dubourg, rue Lagrange, 4 — Henri Calotte, avenue Jean-Jaurès, 1 — Maurice Lebon, rue Vauban-Delannoy, 25 — Raymond Vandecavoye, avenue Julien-Lagache — Robert Bauthe, rue du Calvé — André Duriaux, avenue J.-Lagache.

Mariages. — Entre : Emile Mollet, employé à Puteaux, et Germaine Dubosson, professeur de piano, rue Remembrant, 19 — Adolphe Rumfelz, appréteur, rue Beaurewaert, 21, et Céline Delbende, ourvrière, 6 Rouhaix — Cyriaque Dumouchel, ferronnerie, rue de Tourcoing, 123, et Alberline Dassyler, tricoteuse, rue de Tourcoing, cour Mallet, 3 — Alfred Cousin, chaudronnier en fines, rue de l'Ouest, 175, et Jeanne Wyllemin, modiste, rue de France, 65 — Emile Bonnelol, mécanicien, rue de Tourcoing, 99, et Jeanne Desmons, horlogère, rue Decrême, 134.

Décès. — Pierre Tiberghien, 69 ans, tisserand en fin, boulevard de Sébastopol, 124 — Marie Facon, 6 ans, rue de Naples, 33 — Jeanne Picry, 1 an, rue Lalande, 32 — Angélique Racine, 16 ans, boulevard Beaurepaire, 212 — Philoxène Marpoel, 6 mois, rue du Fontenoy, cité Marseu, 5 — Elise Ainou, 46 ans, rue Beaumanoir, 112 — Charles Sturbaut, 66 ans, rue des Longues-Haies, cour Verkindère, 2 — Adolphe Steuwagen, 1 mois, rue Thiers, 31.

TOURCOING

Naissance. — Legendre Maurice, boulevard Gambetta, 88.

Mariage. — Entre : Jean Brasseur, rattacheur, et Marie Meulebrouck, conductrice.

Décès. — Célina Hermeo, 7 mois, rue de Laboureur, 8 — Angèle Logie, 29 ans, rue Nadelon, 122 — Gérard Delannoy, 4 mois, rue de Bercklem, 13 — Charlotte Cheyvens, 54 ans, rue de Brun-Pain, 66.

Communications et Convocations

Emulation Chorale de Lille. — Demain mercredi, répétition générale des chœurs qui seront exécutés dimanche soir aux fêtes de Lille. Présence urgente.

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers de Lille. — Assemblée générale le vendredi 30 juin, à 7 heures très précises du soir, au siège, rue de la Vieille-Comédie, 25, à la « Table Ronde ».

Nota. — Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

Société de Géographie de Lille. — La Société de Géographie organise pour les 14, 15, 16 et 17 juillet une excursion à Aix-la-Chapelle, Cologne et les bords du Rhin.

Directeurs : MM. Boussemart et Pierre Larousse.

Caisse d'épargne de Lille. — Relevé des opérations faites du 12 au 17 juin à la caisse d'épargne de Lille :

Versements, 160.898 fr. 75 ; remboursements, 67.122 fr. 89. Différence en faveur des versements, 36.776 fr. 86.

Programme des Spectacles

JARDIN-CONCERT DU MOULIN-ROUGE

Directeur-Propriétaire : L. Delesenne

Tous les jours, matinée à 3 heures et demie. Soirée à 8 heures et demie. Orchestre de 1er ordre.

Samedi 17 et dimanche 18 juin, nouveaux débuts.

Moïna, la fin d'siècle fantaisiste, obtient chaque jour un nouveau succès.

Le par M assure le service toutes les 15 minutes et à la carte.

T. L. J. Cinéma Gréllé sur Galeries Lilloises.

OMNIA PATHÉ. — (Les Victimes de l'alcool). — Ce soir, continuation des représentations des « Victimes de l'Alcool », qui, malgré leur horreur, encore, ne pourront être données que jusqu'à vendredi soir. C'est un spectacle que toutes les familles peuvent voir. C'est même un spectacle à recommander, car il constitue une excellente leçon de choses et il donne beaucoup à réfléchir.

Au point de vue dramatique les « Victimes de l'Alcool » constituent, d'ailleurs, une œuvre vraiment intéressante et pathétique pour laquelle il faut féliciter l'auteur, M. B. Gérard et son admirable interprète, M. Jean Normand, ainsi que la Direction des Cinématographes Pathé.

Ce film est appelé à remporter un succès considérable dans le monde entier.

PETITE CORRESPONDANCE

Droit usuel

J. W. — La question que vous nous posez est assez délicate, car si la loi a prévu le fossé et le mur mitoyens, elle ne parle pas des haies mitoyen ; m ais le compromis à la haie mitoyenne, on peut remarquer que la co-propriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de conserver un mur à cette limite. Les souches d'épines forment-elles haie ? Il y a là une question de fait que nous ne pouvons résoudre d'ici. Dans le cas de la négative, le bois devrait être partagé par moitié et alors il y aurait lieu d'appliquer aux souches les règles de distance pour les arbres et arbrisseaux par rapport à la limite des plantations.

L. A. — Vous êtes, dites-vous, âgée de 55 ans, célibataire, ménagère. Dans ces conditions, vous ne pouvez être assimilée aux ouvrières, et comme vous ne rentrez dans aucune des quatre catégories prévues par la loi des retraites ouvrières, vous ne pouvez y participer ; il ne faut pas oublier d'ailleurs que la loi des retraites est une loi d'assurance et non une loi d'assistance.

C. R. — Nous avons traité, dans un article spécial du *Progrès*, de la situation légale du représentant de commerce à la commission, il est considéré comme commerçant ; seul le représentant de commerce qui voyage pour un seul patron et à traitement fixe est assimilé aux salariés. La veuve d'un représentant à la commission ne peut intervenir à aucun titre aux avantages de la loi du 5 avril 1910. Au cas particulier, la seule chose pratique, sera dans un an de lui faire réclamer le secours d'assistance prévu par la loi du 14 juillet 1905, lorsqu'elle aura 70 ans.

L. P. 104, Vimy. — Vous ne pouvez que me faire plaisir en vous adressant à moi, vous n'avez pas à vous excuser, mais il faudrait ma reprendre dans une nouvelle lettre votre affaire tout entière, car je ne m'en souviens pas exactement ; nous brûlons en effet toutes les lettres qui nous sont adressées après y avoir répondu. Nos correspondants ont ainsi toute garantie de discrétion.

Maître D.

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Cours public de M. de Saint-Léger, mardi 20 juin, à 5 heures et demie : Histoire de Lille, 22e et dernière leçon : Les Finances municipales de 1462 à 1667.

Cours public de M. de Saint-Léger, mercredi 21 juin, à 4 heures et demie : Histoire des Provinces du Nord, 22e et dernière leçon : La Flandre sous Philippe-le-Bon à la fin de la guerre de cent ans.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS DE LIBRE CIRCULATION

Individuels et de Famille pour les plages des Côtes Sud de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui en proposent soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1° Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 300 kilomètres au plus de Savenay : 1re classe 140 francs ; 2e classe, 75 francs.

2° Au départ de toute gare du réseau située à plus de 300 kilomètres de Savenay : les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 300 kilomètres, 1re classe, de 0 fr. 1344 ; 2e classe, de 0 fr. 0807.

Validité : 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles variant de 10 à 50 %.

BIBLIOGRAPHIE

Les Sociétés (A. Lamarre, éditeur, 1 vol. in-18, 3 fr. 50). — Tel est le titre de l'œuvre extrêmement curieuse et d'une forme très neuve que vient d'écrire M. Marcel Laurent.

Le récit, image et pittoresque, d'une note pour à leur émouvante et railleuse, attendrie et sarcastique, conduit le lecteur dans tous les milieux sociaux, scrutant les cœurs, dépeignant avec une psychologie très sûre toutes sortes de déraillements conscients et de chagrins ignorés. Ce livre ne se recommande pas seulement par ses fortes qualités de style, d'intérêt et d'observation. C'est un ouvrage moral qui peut être mis entre toutes les mains ; il est certainement appelé à un gros succès.

EXPOSITION DE ROUBAIX

Hôtels de 1er ordre spécialement recommandés à nos Lecteurs

LUNA-PARK. — Nombreuses attractions. Tramway — Le Bois Joyeux — Le Stadium — Tobogan, etc., etc. — Concerts, opéra, soir et soir. — Ouverte tous les jours jusqu'à 11 h. du soir.

VILLAGE SENEGALAIS. — Ceni Sujets, Hommes, Femmes et Enfants, Danses, Chants, Jeux, Tam, Travaux, Mœurs, Coutumes. — Visible tous les jours de 9 h. du soir à 11 h. du soir.

GRAND CAFÉ DE LA PAIX, LILLE (Grande Place). — BERNE, Propriétaire. — Consommations de Choix et de Marques. — Buffet Froid. — Spécialité de Bières Blondes.

TAVERNE VIENNOISE, Rue de Paris, Lille, face au Théâtre. — Les meilleures bières Viennoises et Flamm. — Restaurant à la Carte. — Plats du jour : 0,75 c. et 1 franc.

Visitez Ostende la Reine des Plages

Toutes les premières attractions. — Fêtes artistiques, sportives et mondaines. — Bains de mer. — Eaux artésiennes.

FUNÉRAILLES

Le Conseil d'administration de la Société de Secours mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord de la France a le regret de vous faire part de la mort de Madame

Veuve DUMES née Mathilde COENE

MÈRE DU NORD, A HAZEBROUCK

Membre honoraire depuis le 5 juillet 1899 décédée à Hazebrouck, le 17 juin 1911, dans sa 84e année.

Et vous prie d'assister à ses FUNÉRAILLES qui auront lieu le mercredi 21 juin, à 9 heures et demie, en l'église Saint-Eloi, à pardiac.

Inhumation au cimetière de la ville.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Hollandais, 48, à 9 h. 1/4.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires donne droit à un ticket donné au journal.

ÉCOLE MUNICIPALE DE NATATION

Du 19 juin 1911

Température de l'eau : à 6 heures du matin + 21° ; à 2 heures du soir, + 22° ; à 6 heures du soir, + 22°.

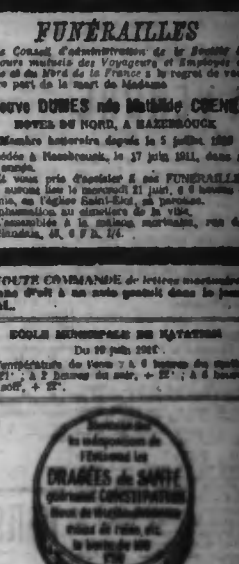

FORCE VIRILE

CALENDRIER

Mardi 20 juin 1911 : 172e jour de l'année. Soleil : lever à 4 heures 36 ; coucher à 8 h. 1. Lune : lever à 8 h. 17 du matin ; coucher à [illegible] m.

Âge de la lune, 25 jours.

Temps probable. — Des pluies orageuses sont probables avec temps moyennement chaud.

BULLETIN METÉOROLOGIQUE

de 19 juin

Baromètre à 8 h. du matin : 765 m.

Hausse depuis la veille : il est tombé du matin 3.

Température extrême depuis 24 heures : Maxima : + 25° atteint hier à 12 h. Minima : + 12° atteint hier matin à 5 h.

Température de l'air : 15°.

Etat du ciel : Très nuageux.

Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures du matin : 1 m/m 4.

Etat hygrométrique : 80.

Direction du vent : Sud-Ouest.

INDUSTRIE-COMMERCE

MARCHÉS DE PARIS

Bourse Commerciale du 19 Juin

COURS DE CLOTURE

Céréales	Sciptes	Lins	Alcool
Cour. 22	Cour. 22	Cour. 22	Cour. 22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fév. [illegible]	Fév. [illegible]	Fév. [illegible]	Fév. [illegible]
Mars [illegible]	Mars [illegible]	Mars [illegible]	Mars [illegible]
Avril [illegible]	Avril [illegible]	Avril [illegible]	Avril [illegible]
Mai [illegible]	Mai [illegible]	Mai [illegible]	Mai [illegible]
Sucres	Farines	Huiles	Sucres
Cour. 22	Cour. 22	Cour. 22	Cour. 22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fév. [illegible]	Fév. [illegible]	Fév. [illegible]	Fév. [illegible]
Mars [illegible]	Mars [illegible]	Mars [illegible]	Mars [illegible]
Avril [illegible]	Avril [illegible]	Avril [illegible]	Avril [illegible]
Mai [illegible]	Mai [illegible]	Mai [illegible]	Mai [illegible]

BÉTAIL

Paris, le Villette, 19 juin.

La vente a été pourvue sur le gros bétail, en raison de l'abondance exceptionnelle des offres et des ventes vivantes sur marchés extérieurs, sans l'aide des importations de la veille. La moins bonne matinée enregistre de 20 à 40 francs par tête de gros bétail. Les veaux de choix s'améliorent sensiblement. Les moutons se traînent aux mêmes cours et les porcs doivent être vus en petite amélioration sur les qualités de choix.

	Amenés	Vendus	1re	2e	3e	Prix extrêmes
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Poids de viandes nettes Jules, 2,79 à 4,04.

ST-HONORÉ-LES-BAINS

EXPORTATION D'EAU

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 20 heures. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes nulles.

Courant 171.50 ; août 173 ; oct. 173.

Le Havre, 20 heures. — Cotons (à terme). — Fermes.

Courant 95 1/2 ; juillet 94 3/4 ; août 94 1/2 ; sept. 91 3/4 ; oct. 87 1/2 ; nov. 85 ; déc. 84 1/2 ; janv. 1912, 84 1/4 ; fév. 84 ; mars 84 ; avril 83 3/4 ; mai 83 1/2.

Cafés (à terme). — Calmes. Ventes 2.600 sacs.

Courant 67.50 ; juillet 67.50 ; août 67.50 ; sept. 67.50 ; oct. 67.50 ; nov. 67.25 ; déc. 67 ; janvier 1912, 67 ; fév. 67 ; mars 66.75 ; avril 66.75 ; mai 66.75.

Le Havre, midi. — Cotons. — 96 de hausse sur les cours précédents : 1/8 sur les décliners.

Cafés disponibles. — Sans affaires cotées.

Trans. — Sans changement sur la cote de ce matin.

Cotons : ventes 6.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Liverpool, 20 h. 00. — Cotons. — Baisse 15 à 18/100.

Courant 7.36 ; juillet-août 7.70 ; oct.-nov. 7.08 ; janv.-février 6.95 ; mars-avril 6.94.

Liverpool, — 16 h. 30 — Cotons disponibles. — Imp. : 8.000. Ventes 6.000 balles Américaines. Amérique petite demande ; baisse 12/100 ; autres Indes, baisse 16/100 ; autres Indes, marchandises, baisse baisse 10/100 à 12/100.

Anvers. — 8 h. 30. — Laines (cote officielle). — Peignés cotés à 9 : juin ; oct. 5.77. Ventes 5.000 balles. Marché calme.

— Nouvelles d'Amérique. — Cour. 10 1/4 ; sept. 10 1/2. Marché soutenu.

Sucres bruts indigènes. — Calmes. — Cotés définitifs 88° disp. export. nouv. cond. 22 1/4. Marché calme.

Anvers. — 17 h. Cotons 0° 9 disp. et 9 1/4 Pernambuc disp. 17 1/4 à 19 1/4 ; 19 Bahia disp. 17 1/2 à 17 3/4 ; 19 Karpatsche sept. disp. 18 à 18 1/4 ; Plata 15 1/4 à 15 1/4 ; Wada-Wada 19 Lisbonne 17 3/4 à 18 1/2.

Londres. — Cotons. — Cotations officielles : disp. à arriver : Sucres bruts de betteraves nouv. 15 1/4 ; déc. oct.-déc. 9.11 1/2. Tendance [illegible].

Hambourg, 9 h. 45. — Sucres : Saxon. Cour. 10.65 Rm ; oct.-déc. 10.65 1/2 Rm.

Hambourg, 10 heures. — Cafés : soutenus. Santos good average sept. 56 ; déc. 54 1/2.

Pétrole. — Calme. Disp. 6.50 Rm.

Hambourg. — Cuivre. — Juillet, 116 m, et 115 m. 75 déc. 112 m. 50 et 112 m. 25.

Brême. — Pétrole : calme. Disp. 6.50 Rm.

Magdebourg, midi. — Sucres : fermes. Cour. 10.65 1/4 ; oct.-déc. 10.10 Rm.

BOURSE DE LILLE

DU LUNDI 19 JUIN

Actions minières

MINES	13	17	18	19
Aniche (le 20)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Annœulin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anzin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bully-Grenay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carvin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— le 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Courrières	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Drocourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douchy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dourges	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dourges-Midi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Escarpelle	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Flines	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hénin-Liétard	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lens	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lievin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rieulx	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicoigne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Wendel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Bethune	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bruay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Courrières	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douchy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dourges	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Flines	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lens	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lievin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rieulx	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicoigne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Wendel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS

Métallurgie, Forges, Houts-Fourneaux

Aciéries de France, 895 ; Etablissements F.

Banques

Mouvrier et Cie, 100.50.

Sociétés diverses

H. Devilder et Cie, 1625 ; Chantiers de France, 520 ; Laiteries du Nord de la France, 399